Bloc de compétences

CFPPA-UFA Terre d'horizon
Formation pour Adultes et Apprentissage
CFPPA de Romans
1414 chemin de Rosey Ouest
BP 224
26105 Romans-sur-Isère Cedex
www.cfppa-romans.fr

Tél. 04.75.71.25.10
Fax. 04.75.71.59.13
cfppa.romans@educagri.fr

«DEVENIR ENCADRANT TECHNIQUE EN HORTICULTURE ET EN PAYSAGE EN MILIEU ADAPTÉ OU EN INSERTION»

Une formation pour acquérir des compétences complémentaires et vous insérer dans un secteur d'activité professionnelle en besoin

Nos points forts :
- Une mise en réseau avec les acteurs clefs du handicap et de l'insertion
- Une formation et une évaluation en situation professionnelle

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public visé : demandeur d'emploi, nouveau salarié encadrant en milieu adapté ou en insertion.

Pré-requis : Être issu du secteur ou suivre un cursus de formation en production horticole/maraîchage ou aménagements paysagers
Nombre maximum de stagiaires dans le groupe : 16

COMPÉTENCES VISÉES/OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier l'organisation et les acteurs de ce secteur d'activité professionnelle
- Situer les missions de l'encadrant technique dans l'organisation d'une structure du milieu adapté ou de l'insertion
- Adapter sa communication au public accueilli
- Réaliser la mise en place d'un chantier ou d'un atelier du milieu professionnel adapté ou de l'insertion
- Animer un chantier avec un public de personnes en situation de handicap ou en insertion

CONTENU DE LA FORMATION

- L'environnement professionnel du secteur : 1,5 jours
- Besoins spécifiques des publics et pédagogie : 1 jour
- Méthodologie d'une conduite d'entretien individuel : 1 jour
- Posture et communication adaptées au public accueilli : 2 jours
- Rencontre avec des professionnels du secteur / témoignages (ADAPEI, SIAE et prescripteur) : 1 jour
- Visite d'un atelier et chantier d'insertion et mise en situation professionnelle : 3,5 jours

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques du formateur
- Échanges de pratiques, travail en groupe
- Mises en situation, jeux de rôle
- Rencontres avec des professionnels du secteur et visites

ÉVALUATION DU PARCOURS

Les stagiaires seront évalués conformément au référentiel d'évaluation de l'UC d'Adaptation Régionale à L'emploi du BP Aménagements Paysagers (fiche RNCP n°14864) ou du BP Responsable d'Atelier de Production Horticole (fiche RNCP n°14852).
Bloc de compétences visé = « s'adapter à des enjeux professionnels locaux »

Les stagiaires seront mis en situation d'encadrement d'un chantier et d'entretien d'embauche à un poste d'encadrant technique.

QUALITÉ DU FORMATEUR

La formatrice et coordinatrice de la formation est la référente handicap de l'UFA CFPPA.
Les intervenants sont des professionnels du secteur : chargés d'insertion, encadrants, responsables de structures du milieu professionnel adapté ou de l'insertion.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

La durée totale de la formation en centre est de 70 h réparties sur 2 semaines non consécutives.
Une semaine en plus de 35h de stage ou d'immersion peut être nécessaire, en fonction de l'évaluation des pré-requis.
Période : janvier-mars.

FINANCEMENT ET INSCRIPTION

Coût de la formation : 1120€
Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation (code CPF = 243973)
Autres financements : nous contacter
Fiche d'inscription à retourner au CFPPA au plus tard 10 jours avant le début de la formation:
- sur place,
- par mail : cfppa.romans@educagri.fr
- par courrier

12/2019

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
pôle emploi